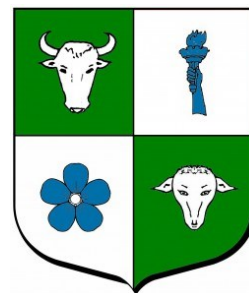


Ourville - Infos N° 19



juillet 2023



Le sommaire

Pages 2	: Le mot du maire-	Pages 8-9	: La Farandole
Page 3	: club âge d'or - la Saint Laurent	Pages 10-11	: Ça s'est passé à Ourville
Pages 4 -5	: Ecoles infos	Pages 12 - 13 -14	: Conseils municipaux
Page 6	: Au « Caux d' bar »	Page 15	: A vos agendas
Page 7	: Exposition couleurs de Normandie	Page 16	: Informations pratiques

Le mot du Maire



Chères Ourvillaises, Chers Ourvillais,

C'est toujours un plaisir de vous adresser quelques mots dans la parution de notre journal « Ourville Infos ».

La communication et le partage sont le fil conducteur de cet édito.

Comme de coutume, la séance du conseil municipal d'avril 2023 fut essentiellement consacrée au budget communal.

Le budget 2023 s'est construit dans un contexte nouveau que vous connaissez, marqué par le retour d'une inflation significative, d'une forte augmentation des coûts énergétiques et des coûts des investissements, plus une croissance des taux d'intérêts.

Le contexte économique compliqué intervient alors que la situation financière de notre commune est particulièrement saine. C'est le fruit d'une politique caractérisée par une volonté de développer notre village, d'investir avec méthode en étant vigilant sur l'ensemble de nos dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.

S'agissant des taux d'imposition des taxes directes locales, nous avons décidé de ne pas les augmenter même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront de la seule revalorisation des bases voulues par l'Etat (+ 7,1 %). Ce contexte financier a amené le conseil municipal à stopper le projet de construction de l'école maternelle, la réactualisation du coût de cet investissement devenait démesurée pour les finances communales et paralysait les futurs investissements nécessaires à notre commune.

Une réflexion est menée pour finaliser ce projet en intégrant la création du pôle enfance en partenariat avec la CCCA et la CAF. Cette concrétisation doit se faire selon les possibilités de nos ressources financières et d'un endettement raisonnable. La prise de compétence « parking » par la CCCA va permettre la réalisation d'un parking à proximité de l'école primaire courant 2024. La présentation des plans est validée, les services de la CCCA procèdent à la préparation technique.

Nous poursuivons la défense extérieure contre l'incendie. Un poteau d'incendie est posé route d'Aran-tot, deux réserves incendie seront programmées route de Frémont et chemin du Mont Edard.

L'extension du columbarium est prévue courant de l'été 2023.

Dans le cadre de la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), le chemin d'accès de la RPA route de Fauville sera rénové et reprofilé. Un accès à l'église sera créé et les toilettes extérieures de la bibliothèque seront refaites.

L'ensemble des menuiseries du bâtiment de la bibliothèque va être remplacé pour les rendre moins énergivores donc plus économiques en chauffage.

Les études pour rénover la salle RPA sont lancées ; il est nécessaire de la mettre aux normes pour l'accessibilité, la sobriété énergétique et sa fonctionnalité pour accueillir du public.

L'abribus route de la Saône sera remplacé et la mise aux normes des bâtiments sera faite.

Vous le constatez, le conseil municipal projette encore d'importants travaux pour Ourville-en-Caux. C'est pourquoi, il nous faut être en permanence vigilants aux finances communales. La bonne gestion de nos ressources et de notre patrimoine communal doivent être notre préoccupation permanente au regard de ce contexte difficile marqué par la crise économique et la réduction par l'Etat de l'autonomie fiscale des collectivités locales.

Je tiens à saluer le travail quotidien des élus, des agents communaux attentifs à bien gérer les deniers publics que vous leur avez confiés. J'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et équipements communaux pour être vigilants sur l'éclairage, le chauffage et les fluides en général.

Je profite pour remercier les acteurs économiques, les associations et leurs bénévoles, les enseignantes,

les agents communaux, les élus qui contribuent à la prospérité de notre village.

Merci à la commission communication pour l'élaboration de notre journal, consultez sans modération le nouveau site internet de la commune et l'application Panneau Pocket.

Je vous souhaite un bel été à tous, des bonnes vacances ensoleillées ponctuées par la fête de la Saint Laurent et son célèbre feu d'artifice.

Votre maire

Jérôme DOUILLET

Règles de circulation de la place Lepicard

Désormais, place Jean Lepicard, panneaux routiers et signalétique au sol (flèches indiquant le sens de circulation, places de parking) sont installés et clairement identifiables.

Cependant, il est à déplorer que certains automobilistes se permettent de prendre la place à contre-sens en prenant le risque d'une amende (à leurs dépens !) mais surtout de provoquer un accident et de mettre les autres en danger. La place du village est un endroit qu'automobilistes, cyclistes, piétons...se partagent et chacun doit obligatoirement respecter le code de la route.

Il en va de la sécurité de tous.



Club de l'âge d'or



Du 20 au 27 mai, un voyage était organisé par le Club de l'Âge d'Or en partenariat avec la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre. 40 personnes sont parties en bus pour passer un séjour à la Clusaz.

Une météo favorable était au rendez-vous et pour beaucoup d'entre eux ce fut une découverte du site de la Clusaz. Un emploi du temps très bien organisé par Mylène (responsable du site de la Clusaz): Chaque jour, une sortie, une visite; Chamonix et son Mont Blanc, le vieux Annecy, du Bourget, Chanaz

surnommé la petite Venise savoyarde. Pour 12 personnes, ce fut une montée à l'aiguille du midi à Chamonix en téléphérique 3842 mètres - 4 ° ce 22 mai à 11h. Des vues, inoubliables et des exploits pour certains avec plus de mille mètres de vide sous les pieds. Ce fut une semaine très enrichissante où chacun a pu profiter à son rythme et selon ses envies des animations proposées.

Fête de la Saint Laurent

Le programme 2023

Samedi 29 juillet

- Messe à 17h30 avec l'Union musicale de Cany-Barville
 - Dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h30
 - Vin d'honneur dans la cour de l'école maternelle à 19h
 - Repas à la salle de la Halle aux Grains à partir de 20h
- (Inscription en mairie—18€ et 8€ pour les moins de 12 ans)

Dimanche 30 juillet

- Défilé à partir de 15h

Lundi 31 juillet

- Retraite aux flambeaux à 22h30
- Feu d'artifice à 23h au stade

Fête foraine pendant les trois jours

Fête de la Saint Laurent -OURVILLE EN CAUX-

Samedi 29 juillet 2023

- Messe à 17h30 avec l'Union musicale de Cany-Barville
 - Dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h30
 - Vin d'honneur dans la cour de l'école maternelle à 19h
 - Repas à la salle de la Halle aux Grains à partir de 20h
- (Inscription en mairie—18€ et 8€ pour les moins de 12 ans)

Dimanche 30 juillet 2023

Défilé à partir de 15h
(3 chars et 4 groupes)

Départ de l'école primaire la Rosace



Lundi 31 juillet 2023

- Retraite aux flambeaux à 22h30
- Feu d'artifice à 23h au stade

Fête Foraine pendant les 3 jours

Ecoles Infos

La vie de l'école

A la grande satisfaction des enfants, les vacances d'été sont maintenant là ; c'est l'occasion de faire un retour sur les 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2022/2023 où bien évidemment les apprentissages théoriques se sont faits en classe dans les différentes matières et ont été également renforcés lors des sorties pédagogiques, culturelles et des animations sportives ou activités de découverte.

Côté spectacles, en mai, les 2 classes maternelles ont pu apprécier la prestation de la compagnie « les Marmousets » intitulée « le gros navet ».

Les CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'interventions danse, musique et théâtre du conservatoire de la communauté de communes de la côte d'Albâtre avec « un chat sur la toile » et « Fracasse ».

Fin juin, en partenariat avec la Farandole, une conteuse harpiste est intervenue.

Pour les petits de la maternelle, la destination de fin d'année fut Dieppe le 16 mai avec au programme la découverte de la ville en petit train touristique et une sortie en mer qui les a enchantés.

Le 6 juin, les CP, CE1, CE2 ont emprunté la même direction avec un programme similaire : atelier construction d'un bateau à l'Estran cité de la mer et sortie en mer.



Les plus grands, quant à eux, sont allés à Boulogne sur Mer visiter Nausicaà et ont participé à un atelier sur la biodiversité des océans et leur préservation.

Toutes ces sorties ont sensibilisé les élèves au monde de la mer si riche et si fragile à la fois.

2022/2023 fut une année sportive avec des rencontres inter-classes impliquant les écoles d'Ourville, Luneray et Avremesnil notamment en athlétisme, kin ball et manipulations de toiles de parachute .

Les dernières rencontres ont eu lieu au stade d'Ourville les jeudi 22 et mardi 27 juin : lancer, courir, sauter étaient les maîtres-mots de ces journées.

La randonnée n'a pas été oubliée avec des circuits autour d'Ourville et un autre autour du lac de Caniel le 3 juillet. L'école sera de nouveau affiliée à l'USEP l'an prochain pour poursuivre et découvrir les activités sportives.

Ecoles Infos

Une autre initiative très intéressante et formatrice a consisté à consacrer une semaine à « savoir rouler à vélo » pour les élèves du CP au CM2.

Connaître le maniement du vélo et être à l'aise dessus, découvrir le code de la route, le comprendre et le respecter, passer le permis piéton et cycliste : tels ont été les objectifs de ces séances pratiques ou théoriques. La cour de l'école et le parking ont été des lieux d'apprentissages avec l'aide de nombreux parents venus seconder les maîtresses et l'intervention, à la demande de Madame Michel, de la « prévention MAIF » qui a apporté le matériel nécessaire à la réalisation d'ateliers: panneaux routiers, giratoires et circuits délimités au sol. Au cours de la semaine, qui a enchanté élèves, maîtresses et parents, de nombreux progrès ont été constatés et 45 permis décernés.

Les enfants ont pris cet premier apprentissage du code de la route et de la sécurité routière très au sérieux !



Un autre angle de la vie de l'école est l'investissement des parents élus ou non qui organisent régulièrement des manifestations : carnaval et marché de printemps en avril, kermesse en juin, tout ceci dans le but de récolter de l'argent au profit de la coopérative scolaire et ainsi aider au financement des différentes sorties ou animations mais également de partager des moments de convivialité bien sympathiques au sein de l'école.



Pour les CM2, le 4 juillet, la remise des calculettes offertes par la municipalité a marqué la fin de leur vie d'écolier et le début de celle de collégien .

A la rentrée de septembre, l'équipe reste inchangée ce qui est un gage de stabilité et de continuité ; la prévision est de 124 élèves pour les 6 classes.

Les 2 classes de maternelle de Mme Gost (PS/MS) et Mme Navarre (MS/GS) compteront chacune 24 élèves, Mme Gost accueillant tous les MS une partie de l'après-midi. Mme Michel aura 13 CP et accueillera chaque matin par roulement un demi-groupe de GS. Mme Tinti (CE1), Mme Héron (CE2/CM1) et Mme Boucher-Noël (CM1/CM2) auront chacune 21 élèves.

En attendant , souhaitons de bonnes vacances bien méritées à tous les enfants et leurs maîtresses !

Au rencard des anciennes



Tous les premiers dimanches de chaque mois de 10h00 à 14h00, le « RENCARD DES ANCIENNES », un rassemblement de voitures anciennes, de Youngtimers (véhicules des années 70 à 90) ainsi que de mobylettes et motos est organisé sur la place Jean Lepicard.

Ce moment d'échange et de convivialité, organisé par le propriétaire de la pizzeria AU Caux D'BAR, permet la rencontre entre tous les passionnés et amoureux des vieux véhicules.

Au début, composé de quelques véhicules, ce rassemblement a vite pris de l'ampleur grâce à l'accueil toujours souriant et agréable des propriétaires d'AU Caux D'BAR. Gratuit, sans réservation et sans obligation de consommer, toutes les personnes sont les bienvenues. Bien sûr, rien ne vous empêche de consommer une boisson ou de commander une des délicieuses pizzas et peut-être de la gagner au 421.

De même, des boutiques éphémères se tiennent régulièrement dans une partie du restaurant AU Caux D'BAR jusqu'à 17h00. Entièrement gratuit et sans contrainte, ces boutiques ont déjà accueilli différents thèmes : Fabrication en bois sur mesure, bric à brac, vêtements...

Pour plus de renseignements , vous pouvez contacter AU Caux D'BAR au 09 51 54 61 77



Exposition Couleurs de Normandie

« Nos artistes ont du talent »



Le week-end du 17 et 18 juin, 17 artistes de 6 à 70 ans amateurs ou confirmés ont concouru pour cette étape sur les thèmes tirés au sort Ourville en Caux et le cinéma en photo, dessin, peinture aquarelle ou pastel... Les gagnants sont : prix photo Annie Gazé (3/8 ans) Héloïse Dumontier (9/13 ans) Lucy Barry .prix amateur - Marie-Christine Sergent et prix confirmé - Pierre Petit.

Un grand merci à Christophe Dubrulle et Annie Gazé organisateurs de l'étape .



Le Yoga



Vous recherchez une pratique physique et mentale : une pratique qui exerce une influence sur votre corps et votre tête pour participer à votre bonne Santé ? Le **Yoga** est une activité destinée à tous et en plus, vous pourrez l'essayer lors de la première séance, à Ourville-en-Caux, à la salle R.P.A. : elle vous est offerte et vous permet d'essayer avant de vous inscrire. Cette première séance est sans engagement et gratuite.

Le yoga à lieu tous les lundis de 19h30 à 21h00 sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Amenez un tapis, portez une tenue confortable (P.S. : le yoga se pratique sans chaussure) et venez pratiquer le yoga **lundi 18 septembre** à la salle R.P.A.

Pour tout renseignement supplémentaire, appelez Armelle au 06.88.55.12.46 ou / et venez la rencontrer au Forum des Activités proposées à Ourville-en-Caux le samedi 2 septembre à la salle aux grains .



La Farandole

Au cours de ce premier semestre 2023, la Farandole a proposé de nombreuses animations destinées à des publics différents et chacun a pu y trouver son compte.

Le samedi 25 mars, un spectacle destiné aux enfants à partir de 4 ans et intitulé « les rémouleurs d'histoires » vous invitent dans la chambre de Max pour écouter trois histoires de Maurice Sendak » a été présenté à la salle des fêtes par la compagnie « les rémouleurs d'histoires » avec le conteur Bruno Mallet .

Le samedi 13 mai, en association avec le club de l'Age d'Or, pour la première fois, une dictée a été proposée : un premier texte à destination des enfants et un autre de Guy de Maupassant pour les adultes. Quatre enfants et dix-sept adultes ont répondu présents et se sont retrouvés dans une classe de l'école la Rosace. Ils ont fait appel à leurs souvenirs des règles d'orthographe, grammaire et conjugaison le plus sérieusement du monde!

Quel que soit le nombre d'erreurs faites, tous étaient ravis d'avoir participé et ont été récompensés par de nombreux lots dont des bons d'achat, notamment offerts par les commerçants ourvillais .



Un goûter a clôturé cette sympathique initiative et rendez-vous a été pris pour 2024.

Le 1er juillet a eu lieu une vente de livres qui permet de déstocker des livres anciens ou moins empruntés par les lecteurs . Chaque ouvrage était vendu 0,50 € et cette vente a remporté un joli succès. D'autre part, depuis le printemps, la bibliothèque accueille un mercredi sur trois un petit groupe de résidents de l'EHPAD de Grainville leur permettant ainsi de consulter, d'emprunter des livres et des CD et d'échanger leurs impressions sur ces ouvrages.

Les tout petits ne sont pas oubliés puisque depuis le mois de janvier dernier, Estelle Hubert et Anne Lepicard animent un atelier de lecture auprès des enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Cette animation se déroule à la bibliothèque, chaque dernier mardi du mois, de 10h30 à 11h30. Lecture d'histoires, manipulation de livres, découverte d'exposition, rencontre avec une harpiste : tout cela ravit nos plus petits qui, espérons le, deviendront des lecteurs assidus. Ces enfants et les élèves de l'école qui fréquentent régulièrement la bibliothèque ont pu admirer une très belle exposition « Qui a peur du grand méchant loup ? » prêtée par une association de Routot « Animation Lecture Plaisirs » sur le loup et sa place dans les contes. Les 8 grands panneaux, les 6 affiches et la vingtaine d'albums consacrés au loup donnaient envie, même aux plus grands, d'écouter des histoires qui font un peu peur, confortablement installés et ainsi de retrouver une part d'enfance.

Cette association a aussi permis l'intervention de la harpiste Anne Moal auprès de ces petits et des élèves de l'école.



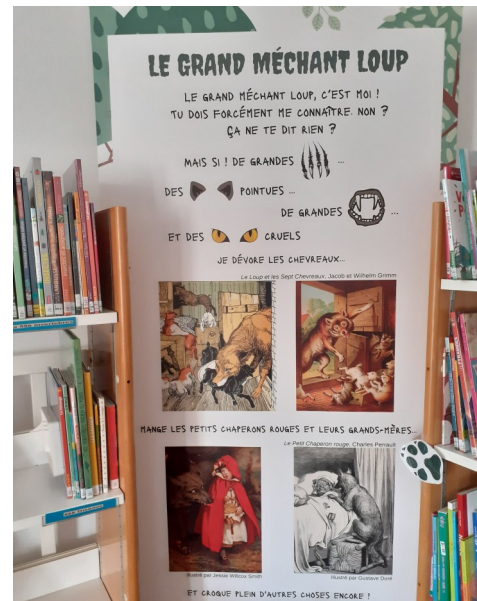
La Farandole

Autre nouveauté, la mise en place du site internet est effective ; on peut y consulter le catalogue mais pour emprunter et réserver, il faut être adhérent.

Adresse du site : bibliotheque-ourvilleencaux.fr

Les horaires d'ouverture:

Jour	Matin	Après-midi	Commentaires
Mardi	-	16h30 - 17h45	
Mercredi	10h00 - 12h00	16h00 - 18h00	
Jeudi	-	16h30 - 17h30	
Samedi	10h00 - 12h00	-	



Voilà donc tout au long de l'année et pour tous les publics de nombreuses opportunités proposées par la Farandole et la bibliothèque municipale de voyager dans le monde des livres qui restent un excellent moyen de développer l'imaginaire, de découvrir des univers différents et de se faire plaisir.

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque !



Pour marquer la fin de ce premier semestre de façon ludique, la Farandole vous propose un jeu ouvert à tous : répondez aux trois questions ci-dessous par mail à l'adresse suivante ;

bibliotheque.ourvilleencaux@orange.fr

Trois gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et récompensés. Les lots (des paniers garnis) seront à retirer à la bibliothèque avant la fin août et si vous êtes l'un des heureux gagnants, vous en serez informés par mail par l'équipe de la Farandole.

- 1 : A quel animal a été consacré l'exposition du mois de juin ?
- 2 : De quel instrument jouait la musicienne intervenue auprès des tout petits ?
- 3 : Quel était le prix de vente d'un ouvrage lors de la vente des livres d'occasion ?

Merci de votre participation

Ça s'est passé à Ourville



Bourse aux vêtements par l'AFF le 11 février



Loto de l'ASO le 3 mars



Chasse aux œufs le 10 Avril



Bourse aux vêtements de l'AFF le 15 Avril



Vide grenier musical par les musicaux le 23 Avril



Foire a tout de l'ASO le 18 Mai

Ça s'est passé à Ourville



Spectacle des Goya le 20 Mai



Bénédiction des tracteurs le 29 Mai



ASO Tournoi des jeunes le 29 Mai



ASO Tournoi de sixte le 25 Juin



Salon des artistes Normands
17 et 18 juin



Distribution calculettes élèves CM2 le 04 juillet

Centre de loisirs Juillet Août

Le thème en juillet : **les jeux olympiques**

Les activités porteront sur les sports.

Au programme : luge, structure gonflable, VTT, cirque, golf, piscine, bowling.

Un mini-camp pour les élémentaires sera organisé sur Ourville 2 jours une nuit sur le thème des olympiades. Un barbecue familles sera organisé. La cantine en juillet sera à Ourville-en-Caux.

Le thème en août : **J'explore, je découvre et j'apprends**

Pour les maternelles : La découverte des animaux de différents pays et un continent en particulier.

Sorties au lac de Caniel, golf, bowling, la ferme du lac, zoo de Cerza.

Un mini camp 2 jours 1 nuit sera organisé sur le thème des animaux fantastiques.

Pour les élémentaires, chaque semaine les enfants seront transportés dans un monde différent allant du dessin animé au monde fantastique passant par le monde des Mille et une aventures et le monde du sport.

Sorties foot golf, plage, labyrinthe, zoo de Cerza, Olympiades.

La cantine sera assurée sur Saint-Valéry cette année.

Pour tous renseignements : **Centre de Loisirs Rue de l'école 76450 Ourville-en-Caux**



Compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2023

Remplacement des menuiseries « Bibliothèque / école de Musique »

Les fenêtres du bâtiment « Bibliothèque / Ecole de Musique » datent des années 1970 (pertes de chaleur, pas aux normes, insécurité). La dépense s'élève à 52 683,76€ HT. Elle sera inscrite en investissement et deux subventions auprès de l'Etat (DETR et Fonds vert) seront sollicitées ainsi qu'un fonds de concours auprès de la Commune de Communes de la Côte d'Albâtre.

Acquisition d'un défibrillateur pour la salle RPA - Il est obligatoire d'installer un défibrillateur dans les établissements recevant du public (ERP) selon un calendrier, notamment à la salle RPA classée ERP de 5^{ème} catégorie. Le coût s'élève à 1574,80€ HT et sera inscrit en investissement. Une demande de subvention auprès du Département va être réalisée.

Reprise de concessions au cimetière - Il n'y a plus de place au cimetière pour inhumation. Il est nécessaire de reprendre une quarantaine de concessions dont la procédure est arrivée à échéance. Un devis a été réalisé, il s'élève à 25 584€ HT. Une subvention auprès de l'Etat (DETR) va être sollicitée (30 %). Le solde sera autofinancé par la commune.

Mise à disposition du service de restauration collective pour l'accueil de loisirs – vacances d'été – 2023 à 2026 - Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de ce service pendant les vacances scolaires d'été pour les années 2023 à 2026. Une convention va être signée entre les deux parties.

Convention bibliothèque publique niveau 2 entre la commune et la médiathèque départementale - En raison de l'installation de la bibliothèque dans de nouveaux locaux, il convient d'actualiser la convention de mars 2013 avec la Médiathèque départementale. Une convention va être signée entre les deux parties.

Convention entre l'école d'Ourville et la commune pour l'accueil et le prêt d'ouvrages à la bibliothèque Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de la bibliothèque pour l'accueil des élèves de l'école d'Ourville ainsi que le prêt d'ouvrages.

Convention de mise à disposition de la bibliothèque - pour les résidents de la résidence Anne-Françoise Le Boulton (EHPAD) à Grainville-la-Teinturière - La résidence Anne-Françoise Le Boulton souhaite diversifier ses animations en proposant un accueil de ses résidents à la bibliothèque pour consulter et emprunter des ouvrages. Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de la bibliothèque et le prêt d'ouvrages. Une convention va être signée entre les deux parties.

Convention de mise à disposition de la bibliothèque pour les activités de l'accueil du périscolaire - Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de la bibliothèque pour les activités du périscolaire dans le cadre de la compétence « Action Sociale et Educative » de la CCCA.

Convention de mise à disposition de la bibliothèque pour les activités du relais petite enfance

Compte-rendu du conseil municipal du 21 février 2023

Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de la bibliothèque pour les activités du relais petite enfance destinée aux assistantes maternelles dans le cadre de la compétence « Action Sociale et Educatrice » de la CCCA.

Convention de mise à disposition de la salle RPA pour les activités du relais petite enfance – année 2023 - 2026 Le conseil accepte à l'unanimité la mise à disposition de la salle RPA pour les activités du relais petite enfance destinée aux assistantes maternelles dans le cadre de la compétence « Action Sociale et Educatrice » de la CCCA.

Clôture du budget annexe « Commerces » Le budget annexe « Commerces » a été ouvert en mai 2018 afin de répondre à la location des cases commerciales. Compte-tenu des faibles écritures comptables, ce budget n'a plus lieu d'exister et sera clôturé au 31 décembre 2023. Toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent seront réalisés au budget principal de la commune.

Choix du mode de publication des actes administratifs - Vu la réforme des règles de publication, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, il est décidé d'opter pour la publication « papier » de ces actes, à compter du 1^{er} mars 2023.

Résidence Guy de Maupassant : échange de terrains préalable à la mise en vente des pavillons par Habitat 76 - Dans le cadre de la division parcellaire préalable à la mise en vente des pavillons de la Résidence Guy de Maupassant, il a été constaté des anomalies foncières entre la propriété des sols et les usages. Pour la construction des 15 pavillons locatifs, le bornage avait été approximatif. Il convient de procéder à des régularisations foncières afin de rétablir la situation réelle des lieux. Il est décidé de procéder, dans l'intérêt général, à des échanges de terrains, sans soulte. Il est accepté que les services de l'office habitat 76 se chargent de régulariser les transferts de propriété par acte administratif et prennent à leur charge tous les frais en résultant. A noter que les locataires actuels sont prioritaires pour l'achat. Les futurs acheteurs doivent répondre à un cahier des charges. Les pavillons ne pourront pas être vendus à un promoteur afin de conserver l'esprit social de ces logements.

Participation de la commune aux frais de transport des collégiens pour la rentrée 2023-2024 -La Région va augmenter son tarif transport dès la rentrée 2023. L'abonnement annuel passera de 60 à 65€ par collégien. La participation communale sera de 65€ par élève dès la rentrée 2023.

Participation de la CCCA aux frais d'accueil de la famille ukrainienne - Dans le cadre de la coopération décentralisée, la CCCA va participer aux dépenses communales pour l'accueil de la famille ukrainienne. 25% des dépenses avec un plafond de 300€ par personne accueillie. La commune devrait percevoir 2365€.

Bilan des brigades de gendarmerie Yerville/Héricourt - Dans toutes les communes, il est signalé une vitesse excessive.

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2023

Compte administratif 2022 ; Excédent section de fonctionnement : 914 872,82 €- Excédent section d'investissement : 67 145,26 €

Attribution des subventions aux associations de la commune 2023 - Coopérative scolaire 2 000€ - A.S.O 10 000€- UNC AFN 50€- Club de l'Âge d'Or- 2 300€- Anciens combattants* 0€ La Farandole 1 000€- Les Musicaux 1 600€- L.A GOYA- 1 300€ - Ass des Fibromyalgiques 250€
TOTAL 18 500€ *Pas de demande de subvention reçue

Attribution des subventions aux associations ; 2023 Croix Rouge 200€- Association Charline 100€ - L'assiette 100€ - Vie et Espoir 100€- Point de Mire 100€ - Agir avec Becquerel 200€- APAEI (Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés) 100€- Fonds de solidarité logement (FSL) 2022 & 2023 1 000€ TOTAL; 1 900€

Taux d'imposition 2023 inchangés ; Taxe foncière (bâti) 35,42 % Taxe foncière (non bâti) 26,30% Taxe CFE 8,46 % Taxe habitation (pour les résidences secondaires) nouveau taux 10,35%

Budget primitif 2023 Section de fonctionnement : dépenses 1 823 071,82€ - recettes 1 823 071,82€
Section d'investissement : dépenses 796 419,44€ - recettes 796 419,44€

Montant redevance mensuelle de la résidence pour personnes âgées - A compter du 1er janvier 2024, le montant de la redevance mensuelle d'occupation s'élèvera à 300€ pour un logement T1 et à 340€ pour un T2.

Compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2023

Référent déontologie des élus; La loi n°2022-217 du 21 février 2022 prévoit notamment que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Ainsi le Centre de Gestion de la Seine-Maritime a proposé une liste de référents déontologues qui a été approuvée à l'unanimité.

Tarifs cantine à compter du 20 juillet 2023 Afin de contribuer aux coûts induits par l'inflation des matières premières et combustibles, une augmentation de 5 % est proposée. Ainsi, les tarifs de la cantine à compter du 20 juillet 2023 seront les suivants : Enfant : 4,40€ (au lieu de 4,20€) Adulte : 6,95€ (au lieu de 6,60€) A noter que le coût réel repas est de 11,40€ 11 votes favorables et 1 abstention

Tarifs cimetière à compter du 1^{er} janvier 2024

Proposition d'augmenter de 5 % les tarifs des concessions. Approbation à l'unanimité.

Concession de terrain pour 30 ans ; Pour 1 personne 163€ au lieu de 155€ - Pour 2 personnes 326€ au lieu de 310€ - Pour 3 personnes 483€ au lieu de 460€ - Pour 4 personnes 641€ au lieu de 610€ 1 place supplémentaire 163€ au lieu de 155€

Concession de terrain pour 50 ans Pour 1 personne 279€ au lieu de 265€ - Pour 2 personnes 546€ au lieu de 520€ - Pour 3 personnes 762€ au lieu de 725€ - Pour 4 personnes 977€ au lieu de 930€ 1 place supplémentaire 279€ au lieu de 265€ -

Concession dans le columbarium pour 15 ans : 1 case pour 1, 2, 3 ou 4 urnes 389€ au lieu de 370€

Concession dans le columbarium pour 30 ans : 1 case pour 1, 2, 3 ou 4 urnes 599€ au lieu de 570€

Jardin du souvenir (plaques posées sur le support de mémoire pour 15 ans) **Dépôt de cendres:** 81€ au lieu de 77€ - **Taxe de dépôt d'urne:** Scellement urne sur monument 163€ au lieu de 155€

Dépôt urne dans une concession : (dans le caveau ou dans le vide sanitaire 163€ au lieu de 155€ ou dans la sépulture en pleine terre)

Projet construction école maternelle et un pôle enfance: Ce nouveau projet pourrait être inscrit au contrat de territoire 2023-2027 de la CCCA ce qui permettrait de bénéficier de subventions supplémentaires. Une étude est en cours par les services fiscaux pour déterminer qui de la commune ou de la CCCA serait le porteur du projet. Cette mutualisation serait innovante sur le territoire de la CCCA et permettrait de créer un 4^{ème} pôle enfance après Cany, Saint-Valery et Fontaine-le-Dun. A l'unanimité, les membres du conseil approuvent l'étude de ce projet.

Schéma de défense extérieure contre l'incendie 2 réserves incendie sont programmées chemin du Mont Edard et Route de Frémont. Celles-ci seront installées sous la route.

Eglise : travaux de mise en accessibilité - Afin de répondre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), il est nécessaire de créer une ouverture côté pharmacie. Une demande de subvention sera faite auprès du département et un fonds de concours auprès de la CCCA.

Aménagement toilettes extérieures du bâtiment « bibliothèque » Les toilettes extérieures du bâtiment bibliothèque ont besoin d'être rénovées et mises en accessibilité. Une demande de subvention sera faite auprès du département et un fonds de concours auprès de la CCCA.

Chemin d'accès RPA – travaux de mise en accessibilité Il est nécessaire de rendre le chemin d'accès à la RPA accessible par tous. Un devis de 20000€ a été reçu. Une demande de subvention sera faite auprès du département et un fonds de concours auprès de la CCCA.

Recul âge des bénéficiaires au repas des anciens à compter de 2024 L'âge retenu pour participer au repas des anciens est de 65 ans à compter de 2024.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

À vos agendas

6 juillet 2023	: Foire à tout de l'âge d'or
23 juillet 2023	: Foire à tout de l'ASO
29-30-31 juillet 2023	: Fête de la Saint Laurent
2 septembre 2023	: Forum des associations - Salle des Fêtes
6 septembre 2023	: Inscription Les Goya salle de la RPA de 15h à 18h
7 et 8 octobre 2023	: Bourse aux vêtements - Association des Fibromyalgiques Salle de la RPA
14 et 15 octobre 2023	: Foire aux livres - Association des Fibromyalgiques Salle de la RPA
21 octobre 2023	: Octobre Rose
22 octobre 2023	: Repas des Anciens - Salle des Fêtes
29 octobre 2023	: Concours de dominos - Club de l'Age d'Or - Salle de la RPA
18 novembre 2023	- Soirée les Musicaux - Salle des fêtes
	- Puces couturières - Club de l'Age d'Or - Salle de la RPA
	- Vente de Harengs Téléthon
9 et 10 décembre 2023	: Marché de Noël - Association des Fibromyalgiques - Salle des Fêtes
16 décembre 2023	: Bowling - Noël des Ados
17 décembre 2023	: Spectacle Noël des enfants - Salle des Fêtes

Etat civil de la commune

5 naissances - 3 mariages - 6 pacs - 4 décès



La publication d'un acte d'Etat-Civil (Naissance, Mariage ou Décès) dans le journal municipal de la commune (format papier et numérique) est gratuite mais pas automatique. Elle ne sera réalisée que si vous transmettez une demande d'autorisation de publication au service Etat-Civil de la mairie.

Permanences conseillère départementale



Madame Cécile SINEAU-PATRY, conseillère départementale du canton de Saint-Valery-en-Caux se tient à la disposition des administrés de la commune d'Ourville-en-Caux sur rendez-vous au **02.35.03.55.73**

OURVILLE INFOS

Directeur de la publication : Jérôme Douillet
Rédactrice en chef : Odile Couroyer. Ont contribué à ce numéro : Philippe Carrein, Natacha Soenen-Edet, Sylvie Dumontier, Edouard Laiguillon, Laurent Martin et Méguay Hagues.

MAIRIE D'OURVILLE -EN-CAUX 76450

tel : 02.35.27.60.69 Site : www.ourville-en-caux.fr

Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition des nouveaux arrivants pour les aider dans leurs démarches administratives.

Horaires d'ouverture :

mardi / vendredi : 10h-12h et 14h-16h
mercredi / jeudi / samedi : 10h-12h

Numéros utiles et informations pratiques

Services communautaires	Téléphone
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	02 35 57 85 00
Gendarmerie d'Héricourt en Caux	02 35 96 45 78
Sous-préfecture de Dieppe	02 35 06 31 23
Pôle emploi	3949
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	3646
Assainissement Communauté de Communes	02 35 57 85 00
EDF	09 72 67 50 76
GDF	0 810 80 08 01
Taxi	06 64 91 21 31
Centre des finances Publiques (Impôts) d'Yvetot	02 35 95 98 60
Eaux de Normandie	Urgence technique 0 969 366 266 Service clientèle 0 969 365 265
Société Protectrice des Animaux	02 35 84 26 17
Associations	
La Farandole	02 35 29 43 75
UNC-AFN	02 35 28 28 98
Les Goya	06 21 43 13 74
Les Musicaux	02 35 28 97 30
Association des Fibromyalgiques	02 35 27 64 30
Association Sportive Ourvillaise	02 35 27 42 18
Coopérative Scolaire	02 35 29 40 69
Club de l'Age d'Or	02 35 29 78 89
Etablissements scolaires	
La Rosace	02 35 29 40 69
Maternelle	02 35 27 61 30
Urgences	
SAMU	15
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112
Police Nationale	17
Violences intra familiale	3919
Centre ANTI-POISON (CHU de Rouen)	02 35 88 44 00
Pharmacie de garde	Service audiotel 3237
Urgences, SMUR	15 ou 02 32 14 75 75
Services de santé	
Médecin généraliste Mme VARNAI	02 27 30 59 61
Infirmière Mmes THOREL et NAVARRE	02 35 28 82 07
Kinésithérapeute M. ROUSSELIN	02 27 30 22 83
Pharmacie Mme SELLE	02 35 27 81 93
Offices religieux	
Pour plus d'information :	
http://www.paroissecany.fr	02.35.97.72.52

CANY-BARVILLE Déchetterie de la Vallée Route de Calvaille		
ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars	
LUNDI	14h - 19h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	Fermée	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée	

Service déchets 02 35 57 50 69

LES NUISANCES SONORES

Par arrêté municipal, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, etc...)

ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

La farandole

120 rue de l'école Ourville -en-Caux

tel : 02 35 28 29 77

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30-17h45

mercredi : 10h-12h et 16h-18h*

jeudi : 16h30-17h30 *

samedi : 10h-12h*

*Juillet-Août : Uniquement les mercredis matin et samedis matin.